

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 12 janvier 2024

Épisode de neige et verglas sur le premier réseau routier de montagne de France : le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pleinement mobilisé.

Plan stratégique
départemental
Horizon 2030

AXE 1
FAIRE DU PUY-DE-DÔME
UN DÉPARTEMENT
OÙ IL FAIT BON VIVRE

Du 6 au 11 janvier 2024, le département du Puy-de-Dôme a été traversé par un épisode de neige et de verglas, défi à relever pour les différentes entités en charge des réseaux routiers (communaux et métropolitains, départementaux, et autoroutiers). S'agissant du réseau de 7 000 km dont il a la charge, incluant les 2 000 km de routes au-dessus de 800 m d'altitude (premier réseau de routes de montagne de France), le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a, dès l'annonce de l'épisode neigeux, mobilisé d'importants moyens humains et matériels, selon le plan d'action défini dans le cadre du dispositif départemental de viabilité hivernale présenté au public le 14 novembre 2023. Cette mobilisation, fruit de l'anticipation des services, a également permis, lors du pic de l'épisode neigeux les 10 et 11 janvier, une solidarité d'équipes de montagne venues prêter main forte à certaines équipes de plaine, pour garantir la mobilité en sécurité des Puydômois sur tous les territoires.

Dès le 6 janvier une dégradation neigeuse puis verglaçante a touché le département du Puy-de-Dôme et ses réseaux routiers (communaux et métropolitains, départementaux, et autoroutiers). Pour rappel, le **Conseil départemental du Puy-de-Dôme est en charge des 7 000 km de routes départementales**. Cet épisode a d'abord concerné les **2 000 km de routes de montagne (au-dessus de 800 m d'altitude), premier réseau de routes de montagne de France**, avant de toucher le département dans sa globalité les 10 et 11 janvier.

Dès les premières prévisions de cette dégradation météorologique, les services et les agents du Conseil départemental se sont pleinement mobilisés pour effectuer les traitements préventifs des chaussées et anticiper les actions de réponse aux défis posés par cet épisode neigeux et verglaçant dans le cadre du plan départemental an-



nuel de viabilité hivernale présenté par Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental, le 14 novembre 2023. Cette mobilisation a permis de garantir aux Puydômois et aux visiteurs, dès les premières chutes de neige le 6 janvier, une mobilité en sécurité sur les axes de montagne durant le week-end avec une fermeture très limitée des cols (seul le col de la Croix Saint-Robert a été fermé durant 24 h).

Au pic de la dégradation neigeuse et verglaçante, les 10 et 11 janvier, touchant tout le département du Puy-de-Dôme, une mobilisation renforcée a été déployée par le Conseil départemental sur les axes dont il a la charge. Ce ne sont pas moins de **540 agents qui étaient mobilisés et 133 engins disponibles** pour traiter préventivement puis en réponse aux dégradations de conditions de circulation. **Le 10 janvier, déployés sur les routes départementales jusqu'à 22h, les agents ont parcouru et traité près de 19 150 km à bord des camions du Département. Le 11 janvier, mobilisés exceptionnellement dès 3h du matin, les agents ont parcouru et traité 23 350 km de chaussées.** Par ailleurs, **des agents des centres départementaux d'intervention routière de montagne sont allés prêter main forte à leurs collègues de centres de plaine** pour le traitement des dernières portions de chaussée le nécessitant. Cette pleine mobilisation du Conseil départemental, de ses agents et de ses moyens matériels, a permis d'**assurer une mobilité sécurisée des Puydômois sur tous les territoires.**

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme rappelle la nécessité d'adopter quatre bons réflexes pour la sécurité de chacun sur les routes en hiver :

- **équiper** son véhicule et ses occupants. Il est rappelé que du 1er novembre au 31 mars, les équipements hivernaux sont obligatoires sur l'ensemble des axes de 161 communes du département. Ces équipements sont également recommandés en plaine ;
- **s'informer** sur l'état des routes avant de partir: le Conseil départemental diffuse et met à jour un bulletin Inforoutes sur son site internet (<https://www.puy-de-dome.fr/routes-deplacements/inforoute-63.html>) ainsi que des webcams donnant un aperçu en direct des conditions de circulation (<https://www.puy-de-dome.fr/routes-deplacements/webcam.html>) ;
- **anticiper** son déplacement et privilégier les grands axes routiers ;
- **adapter** sa conduite aux conditions de circulation, ne pas doubler les engins de déneigement en intervention et ne pas emprunter les itinéraires fermés.

Info +

Les 10 et 11 janvier, au pic de l'épisode de neige et de verglas, ce sont :

- **540 agents** mobilisés ;
- **133 engins** disponibles ;
- **42 500 km parcourus par les camions d'intervention** sur les 7 000 km de routes départementales : 19 150 km le 10 janvier, et 23 350 km le 11 janvier ;
- **jusqu'à 22 h le 10 janvier et dès 3 h du matin le 11 janvier.**

